

**Province de Québec**  
**Municipalité de Chartierville**

Lundi 5 mars 2018

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents : les conseillers M. Claude Sévigny, Mme Édith Giard, M. Simon Lafrenière, M. Guy Gilbert, Mme Nathalie Guesneau et Mme Vanessa Faucher. La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

**18-2889**

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Guy Gilbert et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 février 2018
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Résolution – Changement d'hébergement Site Web*
  - *Résolution – Installation caméras de surveillance*
  - *Résolution – Vente pour non-paiement de taxe*
  - *Résolution – Entente RCCI MRC HSF*
  - *Résolution – Rapport annuel incendie*
  - *Avis de motion règlement 2018-01 Code d'éthique et de déontologie*
  - *Avis de motion règlement 2018-02 Amendement au règlement des nuisances*
  - *Dépôt des états financier 2017 «projet»*
  - *Dépôt des salaires 2018*
  - *Dépôt règlement 2017-01 modifié selon l'article 202.1 Code Municipal du Québec*
  - *Prochaine réunion du Conseil 3 avril (erreur au calendrier)*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**18-2890**

**3. Adoption du procès-verbal du 5 février 2018 :**

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 février 2018.

**18-2891**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018, pour un total des dépenses d'une somme de 72 808,15 \$ et un total des revenus d'une somme 28 633,67 \$.

**5. Rapport du Maire :**

M. Denis Dion annonce qu'un devis pour l'achat d'une nouvelle niveleuse a été fait et qu'il sera affiché sur la plateforme SEAO (système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec). Par la suite, M. Dion donne de l'information sur le comité de sécurité publique duquel il fait partie à la MRC. Il rassure la population en disant que le comité fera état de la vague de vols de camion des dernières semaines lors de leur prochaine rencontre.

**6. Rapport des comités ad hoc :**

M. Guy Gilbert s'occupe du développement touristique et du cheminement de l'ouverture progressive des centres d'interprétation, CIMO et CICM

M. Simon Lafrenière explique que la municipalité a effectué certains travaux dû au dégel rapide des chemins et que les résultats sont très satisfaisants. Aussi, il rappelle que la période du dégel a débuté le 5 mars.

Mme Vanessa Faucher fait appel à la population afin de donner des idées de titre pour l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque municipale. Elle explique que le Croque-Livre n'est pas placé à l'extérieur, car il n'est pas encore verni, mais devrait être prêt pour le mois d'avril. Aussi, la bibliothèque a comme projet de fabriquer un deuxième Croque-Livre qui serait destiné aux adultes.

Mme Nathalie Guesneau annonce que le logement est prêt à être loué et qu'une annonce devrait paraître dans le journal du Haut-Saint-François.

Malgré son absence, celle-ci apprécie la visite de la SQ à la dernière réunion du Conseil.

Elle donne des explications sur nos deux lampadaires défectueux, que l'un d'entre eux a été réparé et que la municipalité est toujours dans l'attente de la pièce afin de réparer celui qui est toujours défectueux. Mme Guesneau fait aussi mention des formations que le conseil a récemment suivies : une portant sur l'éthique et la déontologie des élus et l'autre sur les rôles et responsabilités des élus. Mme Nathalie annonce qu'elle ira à la rencontre des PÉPINES, rencontre pour les femmes élues et en affaires ce jeudi. Aussi, elle souhaite faire connaître davantage les différents services du Haut-Saint-François par le biais du groupe du Continuum, en organisant une rencontre avec la population.

M. Claude Sévigny fait rapport de la rencontre avec le TGIRT et des différents travaux prévus sur les terres publiques. Celui-ci annonce que son budget pour le CICM a été accepté par le conseil et celui-ci prévoit entre-autre : une poubelle à trois voies, l'achat de fanions ainsi que l'achat de chaises longues en partenariat avec Magnétourisme. M. Sévigny mentionne sa volonté à faire une activité afin de souligner Les journées de la culture à la fin septembre.

M. Sévigny dresse un portrait des différentes bornes de recharge électrique offertes sur le marché. Il continue également ses recherches pour des subventions, mais Hydro Québec semble avoir beaucoup trop de critères afin que nous soyons admissibles.

Aussi, M. Sévigny prévoit une rencontre avec une personne ressource afin d'obtenir des conseils sur les produits fruitiers et non ligneux à exploiter à Chartierville.

Mme Édith Giard fait un compte rendu de la Soirée d'humour et que malheureusement l'évènement n'a pas eu le succès escompté. Bien entendu celle-ci compte se reprendre pour la Fête Nationale. Aussi, une rencontre est prévue avec les anciens conseillers responsables des loisirs afin de donner les bonnes orientations à Mme Giard pour les autres activités à venir. De plus, Mme Giard fait mention d'un document déposé à la table de travail de la semaine dernière, concernant la circulation des VHR sur les routes de la municipalité.

## 7. Informations, correspondance & demandes diverses :

*Résolution – Changement d'hébergement du site web*

18-2892

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chartierville hébergeait son site web à la compagnie Quatral solutions inc.;

**ATTENDU QUE** la compagnie Quatral solutions inc. devait rediriger ses clients dû à la fermeture de la compagnie ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Guy Gilbert et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** la municipalité de Chartierville accepte la soumission 1799 de la compagnie Tech-Nic Réseau Conseil pour un hébergement du site web de la municipalité de Chartierville au prix de 7,25 \$ par mois taxes en sus.

*Résolution – Installation de caméras de surveillance*

18-2893

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chartierville veut se prévaloir d'un système de caméras de surveillance ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Édith Giard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** la municipalité de Chartierville accepte la soumission 1796 de la compagnie Tech-Nic Réseau Conseil pour l'achat et l'installation d'un système de caméras de surveillance au prix de 1 617,19\$ taxes en sus.

*Résolution – Vente pour non-paiement de taxe*

18-2894

**Attendu que** l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de mars, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

**Attendu qu'**une lettre recommandée a été envoyée aux six propriétaires en défaut avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre le nom de ces propriétaires pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François et mandate celle-ci à procéder à la vente. Il est aussi résolu de nommer M. le maire Denis Dion à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le jeudi 14 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-2895**

*Résolution – Entente RCCI MRC HSF*

**ATTENDU** que les municipalités concernées se sont prévaluées des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, c C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q, c C-27.1) pour conclure une entente en matière de sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Sévigny et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** la municipalité de Chartierville accepte de conclure une entente lors de la recherche des causes et circonstances d'incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-quatre mois à compter du 1er avril 2018 jusqu'au 31 décembre 2020;

**QUE** le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice généraux soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Chartierville;

**QUE** la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités participantes à l'entente;

**18-2896**

*Résolution – Rapport annuel incendie*

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport de l'année 2017 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Chartierville accepte le rapport annuel pour l'année 2017 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**18-2897**

*Avis de motion – Règlement 2018-01 Code d'éthique et de déontologie*

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière de donner un avis de motion pour le règlement 2018-01 Code d'éthique et de déontologie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**18-2898**

*Avis de motion – Règlement 2018-02 Amendement au règlement des nuisances*

Il est proposé par Mme Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière de donner un avis de motion pour le règlement 2018-02 Amendement au règlement des nuisances.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Période de questions :**

Le maire répond aux questions des citoyens.

**9. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

**10. Levée de la séance :**

**18-2899**

La séance est levée à 20 h 18 par Mme Vanessa Faucher sous la résolution 18-2899